

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
PORTANT SUR L'ANNÉE 2019**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

Rapport établi conformément à l'article R.712-12 du Code de la consommation¹

Préambule, la commission de surendettement des particuliers de Meurthe-et-Moselle est compétente pour l'ensemble du département. Elle s'est réunie à 24 reprises au cours de l'année sous revue.

Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission

Dépôts de dossiers et redépôts

L'année 2019 a été marquée, pour la 5^{ème} année consécutive par une baisse des dépôts de dossiers de 14,5% (1768 contre 2069 en 2018). La baisse est plus marquée qu'au niveau régional (-12,3%). Le nombre de situations recevables recule pour sa part de 13%.

La part des redépôts (47,53%), qui n'avait cessé d'augmenter ces dernières années, recule de 2,29 points. Les redépôts au terme d'une période de suspension d'exigibilité des créances ont diminué de 4,5 points.

Le nombre de dossiers avec résidence principale représente 11,98% en légère diminution (12,9% au niveau régional).

Recevabilité et orientation

Parmi les 1676 dossiers orientés par la commission 51,1% ont une capacité de remboursement négative.

Au sein des situations recevables :

- 47,26% font l'objet d'une orientation vers des mesures imposées suite à rétablissement personnel sans LJ, en légère augmentation (+1,47%) et avec LJ (0,48%)
- 52,27% vers un réaménagement de dettes-

5,25% des dossiers ont été clôturés sans solution et 3,89% ont été considérés comme irrecevables (4,66% au niveau régional).

Conciliation / mesures imposées / mesures d'effacement de dettes

Parmi les 1903 situations de surendettement traitées par la commission, 41,62% ont bénéficié de mesures imposées suite à rétablissement personnel sans liquidation judiciaire et 0,47% avec liquidation judiciaire.

La commission a imposé des mesures avec ou sans effacement dans 40,51% des cas dont 8,93% de mesures d'attente sans effacement.

8,25% des dossiers ont débouché sur un plan conventionnel de redressement définitif.

Mesures pérennes et mesures provisoires

La commission a privilégié la mise en place de solutions pérennes pour 77% des dossiers.

Grâce à la vigilance des commissions les mesures d'attente ne représentent que 8,93%.

¹ « Chaque commission établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

RELATIONS DE LA COMMISSION ET DE SON SECRETARIAT
AVEC LES AUTRES ACTEURS DE LA PROCEDURE ET AVEC DES
ORGANISMES TIERS

Relations avec les parties prenantes de la procédure	Nombre de réunions²	Objectif / Thème de la réunion
Tribunal ou greffe du tribunal	1	Réunion avec les juges et greffiers <ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activité - Portail Tribunal - Questions diverses sur le traitement des dossiers - Loi ELAN
Commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX)	0	
Organismes et les travailleurs sociaux (organismes à caractère social, CAF, FSL)	7 172 participants	Sessions de formation sur la procédure de surendettement l'inclusion bancaire : IMAGINE, CIAS, PIMM'S, MISSION LOCALE Participation au Lab's « inclusion bancaire » organisé par AD2S (AEIM, EMMAUS, ARELIA, ATD, UDAF, France Horizon, ATD, CAF, RECIPROCITE, CPN...)
Rencontre avec l'UNCCAS dans le cadre de la convention nationale	1 15 participants	Rencontre avec l'UDCCAS
Associations de défense des consommateurs et des familles, caritatives ou d'aide aux personnes en difficulté financière	3 53 participants	Participation à la semaine de l'illettrisme (CRIL) Participation à la semaine de l'Argent (école primaire et Collège)
Autres actions de concertation, d'information ou de formations effectuées (éducation nationale...)	5 83 participants	Intervention auprès des étudiants en économie sociale et familiale (futurs travailleurs sociaux) et auprès d'étudiants en BTS Banque

Relations avec les Tribunaux :

L'objectif de cette concertation visait à échanger sur les problèmes rencontrés dans le cadre du traitement des dossiers de surendettement (évolutions législatives...)

Relations avec la commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX) :

Les deux commissions ont coopéré pour prévenir ou suspendre plus efficacement les actions d'expulsions des ménages surendettés.

Relations avec les organismes et les travailleurs sociaux :

Les stages organisés auprès des organismes sociaux ont permis de former 238 travailleurs sociaux.

² (Organisées ou participation)

La convention entre le PIMM'S du Grand Longwy et la Banque de France pour l'accueil, l'information et l'accompagnement de la clientèle a été renouvelée en 2019.

Une convention avec l'UDAF 54 a été signée en 2019

L'UDAF Nancy, Familles Rurales de Mont sur Meurthe et le PIMM'S Longwy ont été labellisés Point Conseil Budget.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE

Principales difficultés rencontrées quant à l'application de dispositions de la procédure

- Difficulté à prendre en compte le droit à l'oubli : le motif d'irrecevabilité datant de plus de 3 mois ne peut être communiqué ;
- Dossiers présentés pour conservation de la résidence principale : lorsque la capacité de remboursement est élevée, les débiteurs remboursent leur prêt immobilier dans des conditions moins favorables que celles prévues dans leur contrat initial (mensualité significativement plus élevée).
- Microcrédit : difficulté à rendre un avis pour des demandes dont le diagnostic de la situation financière et budgétaire n'est pas actualisé.
- Caractère infini du rétablissement personnel, en montant, en durée et en nombre.

Principales difficultés rencontrées au regard de la situation des personnes surendettées

- Dans le cadre de RP successives, difficulté à mettre en place une procédure d'accompagnement social
- Difficultés pour certains débiteurs dans la mise en place des plans ou mesures suite à l'incompréhension des courriers

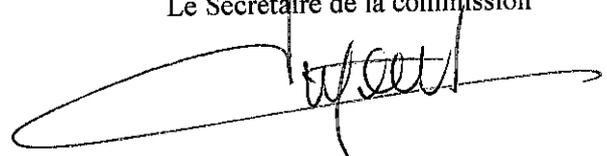
Nancy le 10 février 2020

Le Président de la commission



Eric FREYSSELINARD

Le Secrétaire de la commission



Daniel DUPONT

ANNEXE N°1 DU RAPPORT D'ACTIVITÉ
DONNÉES D'ACTIVITE

Rapport d'activité des commissions (Indicateurs)

Données d'activité

Meurthe-et-Moselle

Indicateurs	2018	2019	variation 2019/2018 en %
Dossiers déposés	2069	1768	-14,5%
Proportion de redépôts (sur 12 mois à fin septembre)	49,82%	47,53%	
Proportion de redépôts consécutifs à une suspension d'exigibilité des créances (sur 12 mois à fin septembre)	12,57%	8,04%	
Dossiers décidés recevables par la commission	1890	1645	-13,0%
Proportion de dossiers recevables avec résidence principale	13,44%	11,98%	
Dossiers décidés irrecevables par la commission	125	74	-40,8%
Proportion de dossiers irrecevables avec bien immobilier	28,00%	35,14%	
Dossiers orientés par la commission	1911	1676	-12,3%
Proportion de dossiers orientés par la commission avec une capacité de remboursement négative et absence de bien immobilier	50,65%	51,01%	
Proportion de dossiers orientés par la commission vers un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire (RP sans LJ)	45,79%	47,26%	
Proportion de dossiers orientés par la commission vers une procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire (PRP avec LJ)	1,15%	0,48%	
Proportion de dossiers orientés par la commission vers un réaménagement de dettes	53,06%	52,27%	
Dossiers traités par la commission (A+B+C+D+E+G)	2517	1903	-24,4%
Proportion de dossiers clôturés (y compris constats de non accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures) (A)	5,76%	5,25%	
Proportion de dossiers décidés irrecevables (B)	4,97%	3,89%	
Proportion de mesures imposées suite RP sans LJ (C)	41,64%	41,62%	
Proportion d'accords débiteur sur PRP avec LJ (D)	0,72%	0,47%	
Proportion de plans conventionnels de redressement définitifs (E)	6,32%	8,25%	
<i>Proportion de plans conventionnels de redressement définitifs réglant la situation de surendettement (F)</i>	3,58%	3,63%	
<i>Proportion de plans conventionnels de redressement définitifs d'attente (consistant en un réaménagement ou un report des dettes)</i>	2,74%	4,62%	
Proportion de mesures imposées avec effacement partiel ou sans effacement (G)	40,60%	40,51%	
<i>Proportion de mesures imposées avec effacement partiel ou sans effacement réglant la situation de surendettement (H)</i>	29,52%	31,58%	
<i>Proportion de mesures imposées avec effacement partiel réglant la situation de surendettement</i>	16,81%	14,82%	
<i>Proportion de mesures imposées d'attente sans effacement (consistant en un réaménagement ou une suspension d'exigibilité des créances)</i>	11,08%	8,93%	
Proportion de solutions pérennes réglant la situation de surendettement (C+D+F+H)	75,45%	77,30%	
Décisions du juge infirmant la décision d'irrecevabilité ou de déchéance de la commission, à la suite d'un recours (sur 12 mois à fin septembre)	27	30	
Décisions du juge infirmant la décision de recevabilité de la commission, à la suite d'un recours (sur 12 mois à fin septembre)	19	24	

STRUCTURE DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION

Rapport d'activité des commissions (Indicateurs) Structure des décisions

Indicateurs	Meurthe-et-Moselle	GRAND-EST	METROPOLE
Proportion de dossiers décidés irrecevables*	4%	5%	5%
Proportion de mesures imposées suite RP sans LJ*	42%	42%	40%
Proportion de plans conventionnels de redressement définitifs*	8%	8%	8%
Proportion de mesures imposées avec effacement partiel ou sans effacement*	41%	40%	40%
Proportion de solutions pérennes réglant la situation de surendettement*	77%	78%	76%

*en % de dossiers traités

ANNEXE N° 2 DU RAPPORT D'ACTIVITÉ TYPLOGIE DE L'ENDETTEMENT

Rapport d'activité des commissions (Endettement)

Meurthe-et-Moselle

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation
Dettes financières	58 911	1 317	5 929	72,3%	78,9%	16 554	3,0
<i>dont dettes immobilières</i>	31 078	291	482	38,1%	17,4%	92 316	1,0
<i>dont dettes à la consommation</i>	26 703	1 140	4 558	32,8%	68,3%	13 924	3,0
<i>dont autres dettes financières</i>	1 131	714	889	1,4%	42,8%	767	1,0
Dettes de charges courantes	10 036	1 384	5 764	12,3%	82,9%	3 732	3,0
Autres dettes	12 555	1 006	2 314	15,4%	60,3%	1 833	2,0
Endettement global	81 502	1 669	14 007	100,0%	100,0%	19 287	7,0

Rapport d'activité des commissions (Endettement)

Grand-Est

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation
Dettes financières	353 747	9 141	40 186	74,2%	82,5%	14 760	3,0
<i>dont dettes immobilières</i>	171 394	1 737	2 807	35,9%	15,7%	84 462	1,0
<i>dont dettes à la consommation</i>	174 970	8 044	31 228	36,7%	72,6%	12 663	3,0
<i>dont autres dettes financières</i>	7 383	4 967	6 151	1,5%	44,8%	756	1,0
Dettes de charges courantes	59 366	9 120	37 528	12,4%	82,3%	3 651	3,0
Autres dettes	63 873	6 459	14 294	13,4%	58,3%	1 701	2,0
Endettement global	476 985	11 076	92 008	100,0%	100,0%	18 208	7,0

Rapport d'activité des commissions (Endettement)

Métropole

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation
Dettes financières	4 446 515	113 432	520 669	73,4%	84,1%	14 810	4,0
<i>dont dettes immobilières</i>	2 118 403	19 343	33 139	34,9%	14,3%	93 930	1,0
<i>dont dettes à la consommation</i>	2 228 869	101 509	411 606	36,8%	75,3%	12 684	3,0
<i>dont autres dettes financières</i>	99 243	60 577	75 924	1,6%	44,9%	800	1,0
Dettes de charges courantes	780 240	109 141	430 773	12,9%	80,9%	3 611	3,0
Autres dettes	835 061	74 814	166 686	13,8%	55,5%	1 791	2,0
Endettement global	6 061 816	134 865	1 118 128	100,0%	100,0%	18 952	7,0

